



Charte des fondamentaux d'EPoP

EPoP vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap.

Pour :

- Favoriser l'autodétermination
- Faciliter le développement d'une société inclusive

Par :

- L'intervention de pair à pair (en individuel et en groupe)
- La participation et conception par les pairs (formation, consultance, élaboration des politiques publiques, expertise d'usage, conception de biens et services, représentation, défense des droits, sensibilisation, ...) auprès de professionnels, aidants, institutions, administrations,
- La formation des professionnels (social, medico-social, service public, entreprise...) afin qu'ils deviennent des référents de l'intervention par les pairs. Ils deviendront des personnes ressources de la mobilisation des savoirs expérientiels des personnes concernées.

Les valeurs EPoP

L'accessibilité

Garantir l'accessibilité à tous pour tout.

La Posture

Garder une logique de faire avec, et de partir des capacités des personnes.

Le Respect

Soutenir la mise en œuvre des choix des intervenants pairs tant sur le versant des typologies des projets d'intervention que sur les domaines et modalités d'exercice.

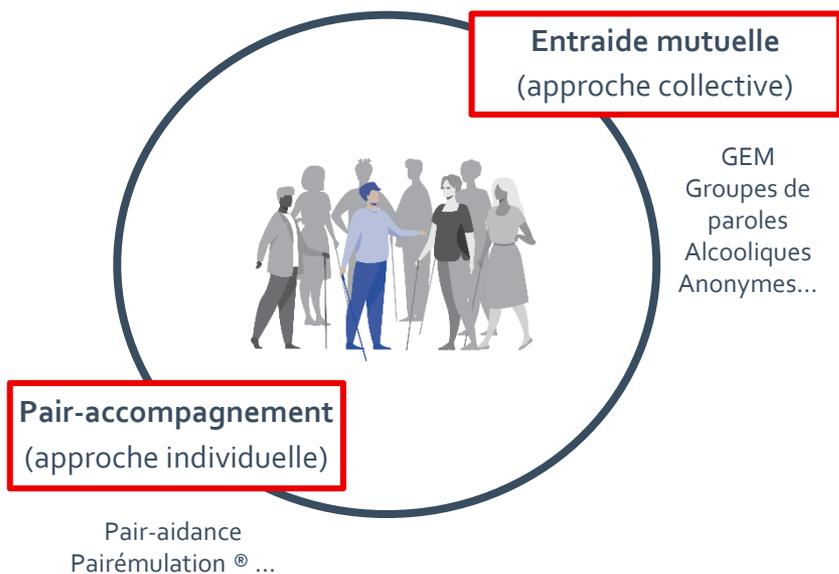
La Participation

Impliquer les personnes en situation de handicap dans toutes les instances de la démarche et leur donner un pouvoir décisionnel.

L'intervention par les pairs selon EPoP

C'est intervenir auprès d'autres personnes en situation de handicap :

Pair à pair



C'est aussi intervenir auprès d'autres acteurs : professionnels, aidants, institutions, administrations...

Participation & conception par les pairs

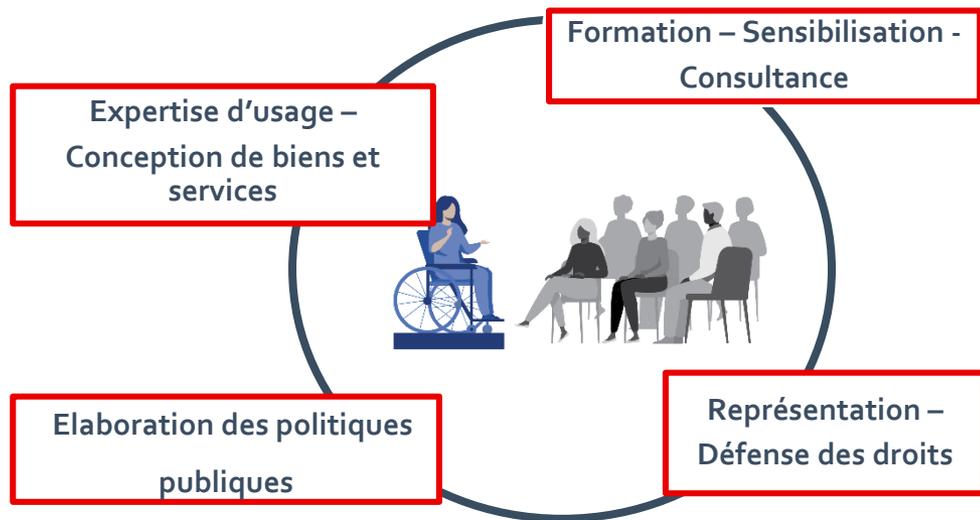


Image: pch.vector –
www.freepik.com

L'intervention par les pairs selon EPoP



Pair à pair

Exemples concrets :

Le pair-accompagnement (approche individuelle) :

C'est quand **une** personne en situation de handicap aide, conseille, accompagne **une** ou d'autres personnes en situation de handicap. On parle de pair-aidance, de pairémulation®, du travail pair, médiateur de santé pair (MSP).



« Une personne malvoyante conseille une autre personne malvoyante dans l'usage de sa canne blanche au quotidien ».

L'entraide mutuelle (approche collective) :

C'est quand une ou des personnes en situation de handicap partagent leur expérience avec un **groupe** de personnes en situation de handicap, par exemple : Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) , les groupes de parole, etc.



« Des personnes porteuses d'un handicap psychique se retrouvent dans un groupe de parole pour échanger sur leur situation ou partager des astuces ».

L'intervention par les pairs selon EPoP



Participation & conception par les pairs

Formation :

C'est lorsqu'une personne en situation de handicap est formatrice.



« Une personne en situation de handicap intervient en tant que formatrice dans la formation des éducateurs spécialisés, »

Sensibilisation :

C'est lorsqu'une personne en situation de handicap conçoit et participe à des actions de sensibilisation.



« Une personne en situation de handicap partage son quotidien auprès d'élèves. »

Consultance :

C'est lorsqu'une personne en situation de handicap partage ses savoirs expérimentiels avec des familles, des professionnels, etc.



« Des parents viennent d'apprendre que leur enfant est porteur d'une déficience intellectuelle. Ils consultent un intervenant pair concerné par le même handicap pour mieux comprendre, mieux accompagner leur enfant. »

Elaboration des politiques publiques :

Apports de savoirs expérimentiels par des personnes en situation de handicap à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.



« Avant un vote, un député auditionne des personnes en situation de handicap pour comprendre les impacts d'une loi sur leur vie quotidienne. »

L'intervention par les pairs selon EPoP



Participation & conception par les pairs

Expertise d'usage :

Participation de personnes en situation de handicap à l'amélioration de la qualité de biens ou de services de leur point de vue d'utilisateur.



« Des personnes accompagnées participent à l'écriture du projet de leur établissement. »

Conception universelle :

Mobilisation de l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap dans le design de biens et de services accessibles à tous.



« Une personne concernée, experte de l'accessibilité numérique, travaille pour un éditeur de logiciel. »

Représentation :

Être nommé ou élu pour représenter le point de vue de ses pairs auprès de structures et d'instances.



« Une personne en situation de handicap, impliquée dans une association, est élue à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de son département. »

Défense des droits :

Actions de défense des droits des personnes en situation de handicap à l'échelle individuelle et collective.



« Des personnes en situation de handicap lancent une pétition auprès de la mairie pour rendre accessible le théâtre de la ville. »